



Le Maire de Poisat

à

Poisat, le 15 mai 2019

Le Conseil municipal de la commune de Poisat (Isère), s'est réuni en séance publique le **lundi 13 mai 2019**, à 20 heures, salle du Conseil.

Étaient présents : M. Ludovic Bustos, Maire, Mme Micheline Burgun, M. Claude Sirand, Mmes Marie Chaix, Isabelle Pigeon, adjoints ; M. Paul de Saintignon, Mmes Nelly Pugnale, Martine Donnet, MM. Hervé Fanton, Éric Arnol, David Wager, Mme Sandrine Menduni, M. Grégory Gabrel, Mme Zohra Abdiche, MM. Jean-Philippe Di Gennaro, Thierry Luciani et Romuald Viande conseillers municipaux.

Absents : Jean-Louis Minard, adjoint délégué et Mme Nathalie Lombardo, conseillère municipale ;

Pouvoir : M. Jean-Louis Minard pouvoir à Mme Micheline Burgun ;

Secrétaire de séance : M. Romuald Viande ;

Le compte rendu du Conseil municipal du 8 avril 2019 n'appelle aucune remarque.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité des présents avec un pouvoir de M. Jean-Louis Minard, adjoint délégué.

METROPOLE

Présentée par M. Hervé Fanton,

- La convention de co-maîtrise d'ouvrage et de fonds de concours entre Grenoble-Alpes Métropole et la commune de Poisat pour la réalisation du projet « *Cœurs de Village - Cœurs de Métropole / Poisat* » (CVCM Poisat). Ce document fixe les modalités techniques et financières du projet ;

Présentée par M. Ludovic Bustos,

- La convention entre 45 communes, dont Poisat, et Grenoble-Alpes Métropole pour la constitution d'un groupement de commandes afin de numériser les dossiers d'urbanisme dans le cadre du service commun des Autorisations de Droits des Sols ;

Présentée par M. David Wager,

- La nouvelle convention de partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie. Cette nouvelle convention offre la possibilité à la Métropole de vendre les CEE à d'autres Obligés proposant des tarifs plus avantageux que son partenaire actuel.

FINANCES

Présentée par M. Paul de Saintignon,

- L'attribution d'une subvention aux associations suivantes ayant déposé une demande au préalable :

ASSOCIATIONS SOCIALES ET EDUCATIVES

- APE, Association des Parents d'Élèves : **200€**
- COS Personnel municipal, Comité des Œuvres Sociales du Personnel : **1 000 €**

ASSOCIATIONS CULTURELLES ET DE LOISIRS

- RERS, Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs : **200 €**
- Bibliothèque Georges Brassens : **750 €**

ASSOCIATIONS SPORTIVES

- Cyclo Club Eybens-Poisat : **200 €**
- TSL, Tennis Sport Loisirs de Poizat : **3 000 €**

AUTRES ASSOCIATIONS POISATIERES

- Harmonie Eybens-Poisat : **600 €**

ASSOCIATIONS EXTERIEURES

- ADTC, Association pour le Développement des Transports en Commun : **200 €**
- Collectif Independancia : **150 €**

RESSOURCES HUMAINES

Présentées par Zohra Abdiche,

- La création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet à compter du 15 juin 2019 ;
- La mise en place des astreintes pour les agents du service administratif lors des périodes électorales ;
- L'instauration d'une gratification pour deux stagiaires de l'enseignement supérieur accueillis dans le service ressource de la commune ;

INFORMATION

- Point sur l'évaluation du Projet Éducatif de Territoire (PEdT) ;

Conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du Conseil de la signature :

- D'un contrat pour le diagnostic amiante avant la réalisation des travaux d'extension et d'accessibilité de l'Espace Léo Lagrange, d'un montant de 1 353.60 € ;
- D'un contrat pour le diagnostic amiante avant la réalisation des travaux d'accessibilité du Centre Socio-Culturel et Sportif, d'un montant de 1 502.40 € ;
- D'une convention de participation aux frais de fonctionnement de l'école d'Herbeys, pour les enfants poisatiers scolarisés à Herbeys en 2018/2019. Le coût pour 3 enfants est fixé à 2 100 €.

Le Maire,
Ludovic BUSTOS